



**"Les défis de développement pour les villes et les régions
dans une Europe en mutation"**

5-7 juillet 2017, Université Panteion, Athènes, Grèce

**L'innovation sociale et l'action communautaire comme facteurs
d'une gentrification socialement acceptable. Le cas de Madeleine
Champs-de-Mars à Nantes et Hochelaga à Montréal**

Leila GHAFARI, Université du Québec à Montréal

Abdelillah HAMDOUCH, Université François Rabelais de Tours

Juan-Luis KLEIN, Université du Québec à Montréal

Contact : ghaffari.leila@gmail.com

Résumé

Dans ce texte, nous basons notre recherche sur la théorie de Hirschman (1970) sur la réaction des individus (ou groupes) dans une situation insatisfaisante au sein d'une organisation. Selon cet auteur, dans une telle situation, l'individu (ou le groupe) peut réagir de trois façons ; il peut se retirer de l'organisation (*exit*), il peut prendre la parole (*voice*) pour manifester son insatisfaction et essayer d'améliorer la situation et il peut tolérer la situation de manière plus ou moins passive par la loyauté (*loyalty*). Nous analysons l'acceptabilité sociale de la gentrification (dans le cadre de projets de transformation urbaine) à travers ces possibilités de réaction à une situation insatisfaisante. Nous examinons ce schéma à partir des exemples du quartier Madeleine Champ-de-Mars à Nantes et du quartier Hochelaga à Montréal. Bien que le premier cas démontre l'efficacité de la mobilisation citoyenne, le second met en évidence les résultats d'une situation conflictuelle. Nous suggérons qu'une prise de parole par les habitants, combinée avec une volonté politique, peut mobiliser les citoyens et lancer un processus de négociation et de co-construction de la transformation urbaine.

Mots-clés :

Gentrification, Acceptabilité sociale, Innovation sociale, Résilience territoriale, Requalification urbaine.

Abstract

In this text, on the base of Hirschman's theory (1970), we address the reaction of citizens in an unsatisfactory situation. According to that theory, in such a situation, citizens or communities can react in three ways; they can withdraw from the situation (*exit*), they can speak (*voice*) for the improvement of the situation and the defence of their interests and they can tolerate the situation through loyalty. We analyse the social acceptability of gentrification (within the scope of urban transformation projects) through these possibilities of reaction to an unsatisfactory situation. We analyze two cases: Madeleine Champ-de-Mars in Nantes and Hochelaga neighborhood in Montreal. Although the former demonstrates the effectiveness of citizen mobilization, the second illustrates the results of a conflictual situation. We suggest that the expression of voice by residents, combined with political will, can mobilize citizens and initiate a process of negotiation and co-construction of the urban transformation.

Key words

Gentrification, Social acceptability, Social innovation, Territorial resilience, Urban requalification.

Introduction

En séparant la notion de gentrification de ses effets négatifs, nous pouvons concevoir une gentrification socialement acceptable où les résidents profitent des avantages de la gentrification tout en limitant ses effets négatifs (Shaw, 2005). Comme Lees et al. (2008) l'affirment, il faut être en même temps critique et constructif face à la gentrification car elle est inévitable dans le contexte actuel. La solution ne serait pas de l'empêcher mais d'en faire un processus démocratique et égalitaire. Dans le contexte d'une gentrification « gérable » (Freeman, 2005) ou « socialement acceptable », il est important de chercher à contrer les aspects négatifs de la gentrification ; cela nécessite une mobilisation sociale afin d'inciter les gouvernements locaux et nationaux à mettre en œuvre des politiques engagées avec le bien-être des citoyens et à consulter les résidents dans l'élaboration et la mise en œuvre de ses politiques (Lees et al., 2008). Selon Hyra (2015 : 1768), « le maintien de l'équité politique et des équilibres de pouvoir entre les résidents de longue date et les nouveaux résidents dans les quartiers en transition pourrait être important pour s'assurer que les résidents de longue date profitent et prospèrent alors que leur quartier se revitalise autour d'eux ».

L'acceptabilité sociale de la gentrification s'inscrit dans un processus de revitalisation urbaine négociée, soit dans une revitalisation qui intègre les différents acteurs concernés (Drewe et al., 2008). Dans un contexte de contraintes budgétaires et d'économies dirigées par le marché, l'acceptabilité sociale de la gentrification devient un enjeu important d'innovation sociale. Sur le plan politique, l'innovation sociale peut être une orientation pour la co-construction d'une revitalisation urbaine qui passe par « l'interconnaissance ; par la reconnaissance des acteurs entre eux et par l'intensification de leurs liens » (Richez-Battesti et Vallade, 2012 : 280) afin de « contrebalancer les relations contrariantes de pouvoir » (Moulaert et Nussbaumer, 2014 : 94). Cet aspect devient primordial dans un contexte où les pouvoirs publics perdent leur capacité à représenter les citoyens (Klein et al., 2014 : 8). Sur le plan social, tandis que la gentrification peut nuire aux liens sociaux déjà construits, l'innovation sociale peut reconstruire les liens sociaux brisés (Klein et Harrisson, 2007 ; Klein et al., 2014). Dans le contexte d'une revitalisation urbaine négociée, il faut cibler la satisfaction des besoins et la préservation des droits des résidents (Moulaert et Nussbaumer, 2014). Dans le processus de négociation, la communauté est très souvent dominée par les autres parties prenantes et il faut une mobilisation pour que les citoyens soient pris en compte dans le processus de transformation des quartiers. Dans ce cadre, à notre sens, les organisations communautaires (ou les associations représentatives de la société civile) « procurent aux acteurs locaux le capital socioterritorial qui leur permet d'avoir un rôle décisif » (Klein et al., 2015 : 182-183) dans la mise en œuvre d'un processus de requalification.

Dans ce texte, dans un premier temps, nous poserons les bases théoriques de ce que nous appelons la « gentrification socialement acceptable » dans le but d'établir l'importance de l'innovation sociale et l'action communautaire dans ce processus. Dans un deuxième temps, nous mettons en évidence le tissu social de Madeleine Champs-de-Mars à Nantes pour voir comment la mobilisation des résidents peut devenir un facteur essentiel permettant à la communauté locale de participer au processus de négociation. Nous discutons par la suite le contexte conflictuel qui caractérise Hochelaga à Montréal, contexte qui génère des réactions de la part des acteurs politiques. L'analyse s'appuiera sur une recherche archivistique sur les médias locaux et régionaux, les médias étant vus comme des moyens qui révèlent les réactions sociales et les mobilisations citoyennes.

1 Acceptabilité sociale de la gentrification

1.1 La gentrification et ses effets négatifs

La gentrification est une forme de transformation urbaine générée par la prédominance du marché (Lees et al., 2008 : xvii). Ruth Glass a inventé le terme de gentrification en 1964 en le définissant comme le processus de changement dans la structure sociale des quartiers démunis en raison de l'entrée de citoyens de classes moyennes et du déplacement des résidents présents de longue date dans le quartier. Cette définition a changé au cours du temps et aujourd'hui toutes les définitions n'incluent pas le déplacement des résidents. Dans certaines études, le déplacement passe d'une caractéristique inhérente à la gentrification à celle de l'un des effets négatifs de ce processus (Levy et al., 2007 ; Vigdor, 2002 ; Davidson, 2009 ; Shaw, 2005). Suivant Clark (2005) et Lees *et al.* (2008), nous préconisons l'idée d'une « définition élastique, mais ciblée » de la gentrification. D'après Clark (2005 : 25), « *[g]entrification is a process involving a change in the population of land-users such that the new users are of a higher socio-economic status than the previous users, together with an associated change in the built environment through a reinvestment in fixed capital* ». Selon Davidson (2008 : 2388), il est important de se poser la question de savoir s'il est possible ou non de lancer un processus de transformation basé sur le changement du profil socioéconomique des habitants (i.e. allant dans le sens d'une gentrification) sans pour autant imposer les pressions de déplacement sur les résidents de longue date.

Les débats autour de la gentrification ont toujours été forts. Bien que certains chercheurs aient ciblé leurs points de vue sur les combats contre la gentrification (Hartman et al., 1982 ; Powell et Spencer, 2003 ; Betancur, 2002), d'autres voient la gentrification comme une dynamique sociale qui doit être encouragée à cause des changements positifs qu'elle amène au quartier (Caulfield, 1994 ; Byrne,

2003). Aujourd'hui, nous observons un nouveau point de vue qui suggère de gérer et essayer de maîtriser la gentrification au lieu de la combattre (Freeman et Braconi, 2004 ; Germain et Rose, 2010 ; Hamnett, 2003 ; Butler, 2007).

Pour examiner l'idée d'une gentrification gérable et maîtrisable, il est essentiel de bien comprendre les effets négatifs de ce processus. Le déplacement des populations initiales est l'effet négatif le plus étudié de la gentrification (Shaw, 2005 ; Atkinson, 2002 ; Davidson, 2008 ; Marcuse, 1985). Mais il n'existe pas un consensus sur l'ampleur de ce déplacement, en raison notamment de l'obstacle que représente la difficulté de le mesurer (Shaw, 2005 ; Atkinson, 2002).

Cependant, les effets négatifs de la gentrification ne s'arrêtent pas au déplacement. Nous avons identifié deux autres effets négatifs qui ressortent des études consultées : la marginalisation et la désappropriation. La gentrification pourrait imposer aux résidents de longue date la perte de leurs ressources politiques (Betancur, 2002 ; Martin, 2007 ; Hyra, 2008, 2015 ; Fraser, 2004). Les résidents de longue date peuvent également se sentir marginalisés et dominés par le pouvoir de décision des nouveaux arrivants. Ce sentiment de marginalisation est renforcé quand la présence des nouveaux résidents change ou oriente les politiques urbaines (Wyly et Hammel, 2005).

La gentrification pourrait également détruire la base territoriale à laquelle les gens s'identifient socialement. Quand le quartier est perçu comme un lieu de vie, il prend une signification symbolique et pratique. Dans un tel contexte, les gens s'approprient l'espace qui est perçu comme un lieu d'appartenance et le quartier définit leur identité (Blokland, 2003). Conséquemment, la gentrification pourrait mettre les résidents de longue date dans une situation où ils vivent un sentiment de désappropriation du quartier (Davidson, 2008 ; Chernoff, 1980 ; Zukin, 2010 ; Abramson *et al.*, 2006 ; Atkinson, 2002 ; Brown et Perkins, 1992).

A contrario, d'autres études soulignent les effets positifs de la gentrification (Atkinson, 2002 ; Hyra, 2015), tels que la stabilisation d'un quartier en déclin, la réhabilitation du milieu de vie, l'augmentation des revenus fiscaux, l'accroissement des investissements, l'augmentation de la mixité sociale, ou encore l'amélioration de la qualité de vie (Atkinson, 2002). Le problème cependant est que les coûts et les avantages de la gentrification sont répartis de façon inégale par rapport aux besoins des différents groupes urbains concernés (Lees *et al.*, 2008 : xxiii).

Peut-on dire alors que la gentrification peut devenir socialement acceptable si le déplacement, la marginalisation et la perte de sens de lieu sont atténués, voire éliminés ?

1.2 L'acceptabilité sociale de la transformation des quartiers : une négociation permanente

La notion d'acceptabilité sociale a émergé dans un contexte où la démocratie participative prend de l'importance en tant que complément de la démocratie représentative (Gendron et al., 2016). Suivant Baba (2016) et Wolsink (2010), nous voyons l'acceptabilité sociale comme un concept interactif et dynamique. Selon Baba (2016 : 5), l'acceptabilité sociale est un « processus interactif et continu de négociation des champs d'action et de transformation des rapports sociaux ». Ainsi, une transformation socialement acceptable est généralement le fruit d'une négociation entre toutes les parties prenantes (Hamdouch et al., 2012 ; Hamdouch, 2015).

Selon Gross (2007), l'acceptabilité sociale recouvre quatre éléments ; l'équité subjective du résultat, l'équité subjective du processus, la confiance et l'évaluation du résultat. L'équité subjective du résultat concerne la distribution égalitaire des bénéfices et des coûts de la transformation (Gross, 2007). L'équité subjective du processus reflète « la transparence et l'équité dans les processus de justice et lors de la prise de décision » (Carbonneau, 2014 : 20). L'évaluation du résultat peut être positive ou négative, et la transformation peut être perçue comme favorable ou défavorable (Gross, 2007 ; Skitka et al., 2003). Enfin, pour que le processus de négociation soit efficace, il est essentiel de développer la confiance dans la communauté. Le manque de confiance est la source de relations conflictuelles (Carbonneau, 2014). Il faut cependant noter qu'il existe un débat sur la mesure dans laquelle un résultat considéré comme favorable influe sur la perception de l'équité subjective du processus et la mesure dans laquelle l'équité subjective du résultat influe sur la perception du processus (Gross, 2007).

En nous inspirant de Thomson et Boutilier (2011), nous proposons quatre niveaux, possiblement articulés comme des étapes de déroulement du processus d'acceptabilité sociale : le rejet, la tolérance, l'approbation, et la co-appropriation. Ces étapes montrent, comme Baba (2016) le souligne, que l'acceptabilité sociale est un processus dynamique. Dans une situation où l'acceptabilité sociale n'existe pas, la transformation est rejetée. Plus les principes de l'acceptabilité sociale sont respectés, plus il est probable que la transformation soit, in fine, co-appropriée par la population locale. Davidson (2008) montre bien que les résidents de longue date sont inquiets de la façon dont leur milieu de vie risque de changer. Il souligne ainsi le besoin de réappropriation par les populations initiales du lieu en transformation.

Le manque d'acceptabilité sociale est très souvent le résultat d'une négociation déséquilibrée où les citoyens sont ignorés (Hamdouch, 2015 ; Jean, 2016). Ce déséquilibre rend les citoyens insatisfaits de leur situation. Selon Hirschman (1970), dans une situation insatisfaisante, les individus (ou groupes ou communautés) peuvent agir de trois manières. Ils peuvent se retirer de la situation (*exit*), ils peuvent

reporter le retrait par leur loyauté (*loyalty*) ou ils peuvent prendre la parole (*voice*) pour défendre leurs intérêts et pour tenter de changer une situation défavorable. La réaction la plus efficace se produit quand la prise de parole est accompagnée par la loyauté de la communauté. La prise de parole est basée sur deux conditions : la personne (ou communauté) doit avoir confiance en l'efficacité de la prise de parole ; il faut aussi que la personne soit prête à assumer le coût de cette prise de parole. L'existence d'un fort sentiment d'appartenance rend plus probable la confiance (Temkin et Rohe, 1996). Par contre, l'efficacité de la prise de parole dépend des ressources que la communauté possède et qu'elle mobilise. Cette efficacité est influencée par le contexte institutionnel et organisationnel. D'une part, le contexte institutionnel peut restreindre aussi bien que faciliter la prise de parole en influençant le coût que la communauté paye pour cette prise de parole (Rayner, 1997 ; Shaw, 2005 ; McLoughlin, 1992). D'autre part, la communauté peut prendre la parole plus facilement grâce à un contexte organisationnel permissif (Temkin et Rohe, 1996).

1.3 L'innovation sociale et l'action communautaire comme agents de l'acceptabilité ?

Dans un contexte d'économies guidées par la logique de marché et de contraintes budgétaires des Etats, l'acceptabilité sociale de la gentrification peut représenter une innovation sociale importante pour le développement collectif de la société (Klein et Morrissette, 2014). Dans le processus de négociation, pour que les citoyens ne choisissent pas de se retirer de la situation, il faut une mobilisation afin que les coûts de la prise de parole diminuent et pour que les citoyens soient inclus dans le processus de prise de décision. Bien que dans un quartier il puisse exister une population mobilisée grâce aux liens sociaux existants, à notre sens, les organisations communautaires et le milieu associatif fournissent le capital « socio-territorial » pour les citoyens à travers lequel ils peuvent avoir un rôle décisif dans le processus de transformation (Klein et al., 2015 : 182-183).

Klein (2008 ; 2011) modélise les effets structurants des initiatives locales et la façon dont elles participent à la construction de la « conscience territoriale » de la communauté. Selon cette modélisation, l'initiative locale est la première étape à partir de laquelle le projet devient un projet collectif par la consultation des acteurs et des résidents (voir Figure 1). La deuxième étape est la mobilisation du « capital socio-territorial » (Fontan et al., 2005) par les organismes communautaires et les associations qui peuvent amener les acteurs à prendre part à la négociation. Dans le processus de négociation, un « sentiment d'appartenance partagé » pourrait émerger et ce sentiment

d'appartenance peut se transformer en conscience territoriale dans une troisième étape (Klein, 2008 ; 2011).

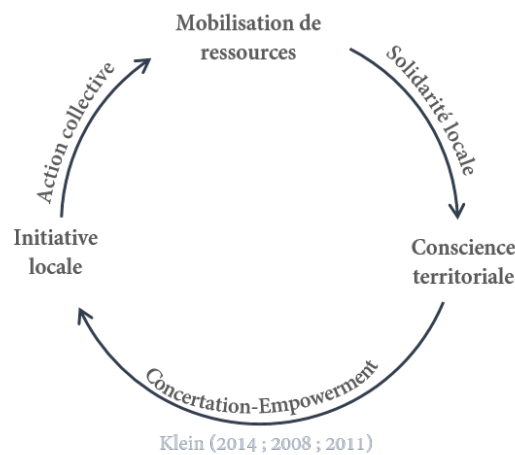


Figure 1 : Processus d'initiative locale

Il faut souligner qu'à notre sens, l'initiative locale peut également émerger dans une situation où les résidents ne sont pas consultés s'ils réagissent à cette exclusion du processus impulsés par leur conscience territoriale. Ainsi, nous suggérons que le point de départ de cette modélisation peut varier selon le contexte.

La co-appropriation de la transformation (le dernier niveau de l'acceptabilité sociale) passe par la définition d'une « identité commune » (Klein et al., 2015) et une « vision partagée » (Klein et al., 2015 ; Klein et Champagne, 2011) à travers un « leadership partagé et collectif » (Klein, 2012 ; Klein et al., 2015), pour « le développement d'un consensus concernant le problème central » et « le partage de responsabilités » entre les acteurs (Klein et Champagne, 2011). Dans ce contexte, les organismes de la communauté jouent un rôle de « coordination, de médiation et d'intermédiation ». Ils ont la capacité d'orienter une opposition initiale à un projet vers la modification et la réappropriation de celui-ci (Klein et al., 2015 ; Bouchard, 2006) aussi bien que cibler un besoin ou une aspiration afin d'orienter l'action collective. « Les initiatives locales génèrent la revitalisation de leur collectivité lorsqu'elles rendent les populations locales fières de leur appartenance, lorsqu'elles parviennent à renforcer l'estime de soi des personnes marginalisées » (Klein et al., 2015 : 197-198).

1.4 Vers une gentrification socialement acceptable

Dans le processus de la transformation négociée, discutée en haut, les citoyens prennent part à la prise de décision ; par ricochet, cela peut rendre la gentrification socialement acceptable à travers la limitation de ses effets négatifs. Quand la communauté devient une partie prenante dans le processus de transformation, d'une part, la population ne se sent plus marginalisée et elle se voit comme une partie de la solution développée ; d'autre part, en préservant la signification symbolique et pratique

du quartier, la désappropriation qui pourrait résulter de la gentrification devient la réappropriation du quartier soumis à transformation. Autrement dit, la population renouvelle son sentiment d'appartenance à travers ce processus de négociation et de participation aux décisions. En incluant les résidents de longue date dans le processus de transformation, l'ensemble de la communauté peut bénéficier des transformations, s'y investir et s'y identifier. Dans ce cas, le sentiment d'appartenance se combine à la fierté que produit la réussite ; la gentrification peut alors devenir socialement acceptable (voir Figure 2).

Cependant, la limitation des déplacements de populations nécessite une intervention ou un soutien de la part de l'Etat (ou des autorités locales) pour avoir des résultats visibles. Le sentiment de menace de déplacement peut être réduit à travers un processus de négociation dans lequel les solutions d'arrêt de déplacement pourront être discutées. Toutefois, l'application de ces solutions nécessite d'interpeller les instances politiques.

Nous avons développé un modèle de l'insatisfaction de la population locale face une transformation du quartier génératrice de gentrification en nous inspirant de la théorie de Hirschman (1970) sur la réaction d'un individu, groupe ou communauté à une situation jugée insatisfaisante (le retrait, la loyauté, la prise de parole).

Dans la suite de cette communication, nous allons mettre en évidence ce modèle à travers les expériences respectivement du quartier Madeleine Champ-de-Mars à Nantes et du quartier Hochelaga à Montréal.

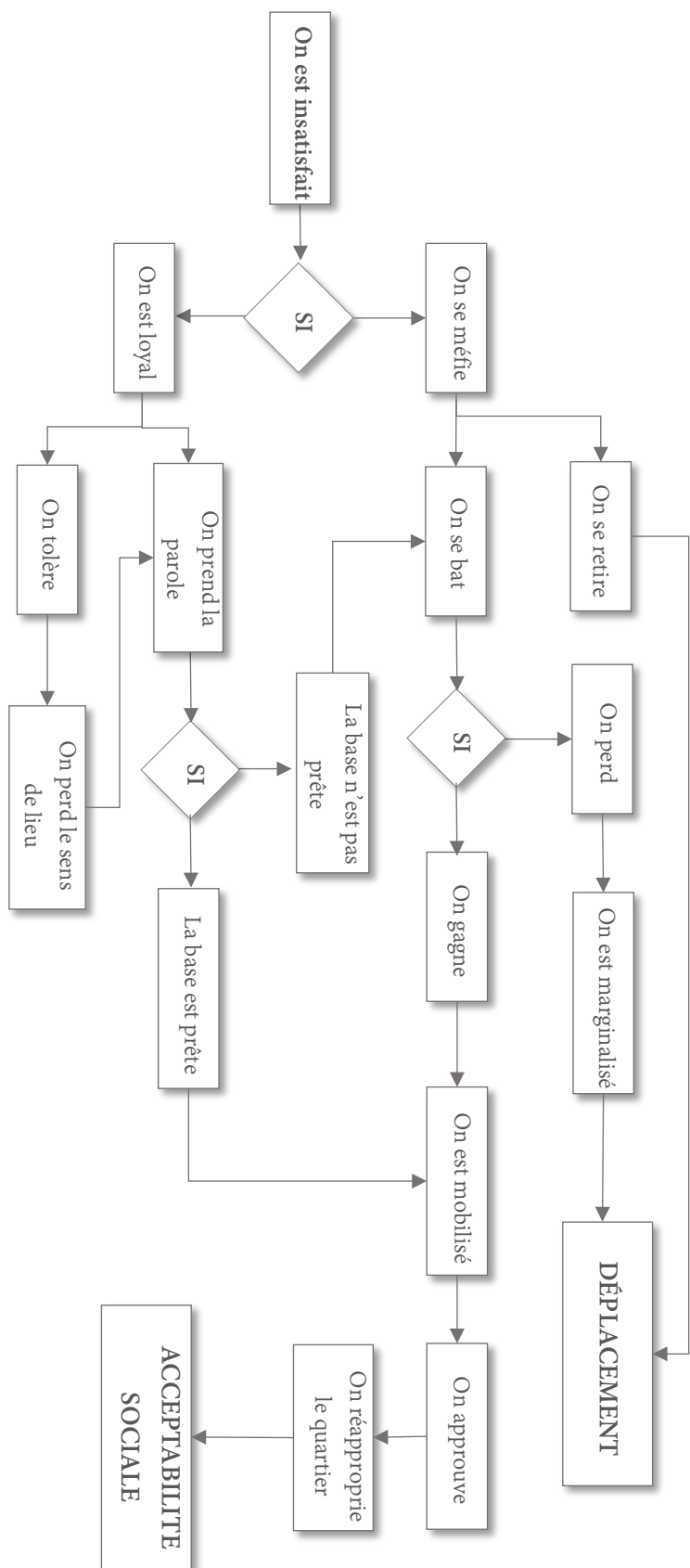


Figure 2 : Les réactions de la population locale face à l'insatisfaction des transformations du quartier

2 Le cas de Madeleine Champ-de-Mars : une mobilisation réussie des citoyens

2.1 Le quartier Madeleine Champ-de-Mars à Nantes

Nantes est une ville qui a été marquée par son histoire navale et agroalimentaire jusqu'en 1987 (Fache, 2012). Le quartier Madeleine Champ-de-Mars est situé en centre-ville de Nantes avec une population d'environ 6 000 personnes. Il constitue un ancien quartier industriel qui a été touché par la désindustrialisation et l'appauvrissement de la population à partir des années 1970 (Petiteau, 2012). Divers programmes ont été mis en place dans le quartier Madeleine Champ-de-Mars depuis les années 1980. Le quartier a été défini comme une zone d'aménagement concertée en 1989 et il a été inclus également dans le Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU) (ARDEPA, 2010).

Dans le cadre de la réunion publique du projet d'aménagement du quartier en janvier 1998, les habitants se sont aperçus qu'il n'y avait pas d'espace vert prévu dans le plan d'aménagement. Cela a déclenché une série d'actions de la part des habitants et des associations, actions qui ont abouti à la création du Square du Lait de Mai, un parc qui est aujourd'hui un lieu de rencontre important du quartier. L'initiative locale a ainsi commencé avec la demande d'un espace vert par les habitants. Puis, une fois que la ville a accédé à cette demande et proposé un lieu pour la conception de cet espace vert, les habitants ont repris l'initiative en demandant à participer activement à sa conception. Cette co-construction du projet a ouvert la voie à l'approbation de cette transformation et les habitants ont commencé à s'approprier le projet. Quand ce dernier était prêt à être mis en place, les habitants ont à nouveau repris l'initiative en proposant un nom pour le square. Ils ont également proposé l'engagement des enfants du quartier dans la réalisation d'un projet au sein du square dans le but de favoriser son appropriation par les enfants (Marie Paule, 2006). L'histoire de ce projet, qui s'attache au lieu qui existe aujourd'hui, fait son succès. Il est devenu un symbole identitaire du quartier et tous les habitants ont le sentiment d'y appartenir. Nous pouvons observer que le cercle vertueux de l'initiative locale (voir supra la Figure 1) est reproduit trois fois au cours de la conception de ce projet car les habitants ont été encouragés par leur pouvoir d'influencer les décisions.

L'initiative locale a commencé avec une lettre qu'une des habitantes de quartier a envoyée à la Mairie en mai 1998, signée par 30 habitants. Dans cette lettre, les habitants décrivent leurs attentes :

« [...] Nous n'avons rien, en dehors de l'école, comme équipement pour les enfants [...] le seul espace vert est le square Elisa Mercœur dans lequel il n'y a aucun espace de jeu aménagé [...] Les efforts qui sont consentis pour l'aménagement de ce quartier, attendus depuis si

longtemps, doivent tenir compte de la population qui y habite et surtout proposer des lieux de convivialité pour les adultes et les enfants. » (Louers, 2015 : 4)

Nous pouvons ainsi observer une situation insatisfaisante au départ dans laquelle les habitants prennent la parole et se mobilisent. L'envoi de cette lettre est suivie par une mobilisation des habitants auprès de l'association des habitants de Madeleine Champ de Mars et d'autres associations, et une autre lettre est envoyée en octobre 1998 au maire, intitulée « Vœux pour le quartier » :

« [...] Nous sommes ravis de la décision municipale d'attribuer 1500 m² [d'espace vert] au 19 rue E. Péhant et nous vous en remercions. Mais nous avons appris la location de garages, au 19 rue E. Péhant, jusqu'en 2001. [...] Nous attendons impatiemment un échancier clarifiant le démarrage des travaux. [...] Nous participerons volontiers à l'élaboration ce jardin » (Louers, 2015 : 5)

Cette lettre est suivie par la création d'un groupe « vie associative-équipement collectif » par la ville en octobre 1998 qui est ouvert à tous les habitants du quartier pour leur permettre d'être informés des projets et aussi contribuer à la réflexion sur les projets (Petiteau, 2012). Le local est situé au cœur du quartier, ce qui motive la participation. (L'analyse des archives du journal local du quartier montre que ce centre a disparu en 2001 - cf. Armelle, 2001 -, sans doute parce que son utilité n'était plus avérée une fois le projet engagé.) En mars 2000, la réalisation du projet est déjà décidée et un groupe de suivi est formé pour établir un pré-projet et donner corps au projet du square. Ce groupe a été piloté par Laurence Crochet, chargée du quartier et il est composé des membres de SEVE (Services des espaces verts) de Nantes Aménagement, et d'un collectif d'habitants (Louers, 2015).

Le groupe de suivi propose une première esquisse aux habitants en mai 2000, qui est suivie par une lettre de la part de l'association des habitants au maire contenant des idées supplémentaires pour le square :

« Nous avons été ravis à la rentrée 1998, de voir retenue l'idée d'un square sur notre quartier. [...] Grâce au soutien et à l'engagement des associations, de l'école, des particuliers, des élus du quartier, le projet prend forme. [...] Nous proposons que soit retenu, pour le jardin, le thème « d'un petit bout de campagne à la ville ». Nous le voulons clos et le voyons composé de plantes simples, de fleurs des champs, de plantes aromatiques et d'arbres fruitiers : pommiers, cerisiers, framboisiers ... voire même des légumes ! » (Louers, 2015)

L'engagement des habitants ne s'arrête pas à la conception du jardin. L'association des habitants envoie une lettre au maire pour proposer un nom pour le square en novembre 2000, qui est accepté.

« Un square sur notre quartier, nous l'avons rêvé, il y a presque trois ans. [...] Aujourd'hui nous arrivons à sa réalisation et sommes ravi(e)s d'y participer activement. Dans cette logique, nous proposons un nom pour le square ; nom lié à l'histoire festive et populaire du quartier. [...] M. Delrue, initiateur de la Fête du Lait de Mai en 1930, constatant l'impossibilité pour beaucoup de familles populaires d'aller boire le lait de mai à la campagne, et fort de cet argument, fit venir la campagne à la ville en amenant les vaches sur le quartier. Fête généreuse dont les anciens se souviennent encore. [...] De ce fait, nous vous proposons de l'appeler : « Square du Lait de Mai ». [...] » (Louers, 2015)

Cette expérience est un exemple très instructif d'une situation insatisfaisante où les habitants démontrent une réelle loyauté et ont un sentiment d'appartenance fort à leur quartier. En conséquence, la crédibilité de leur démarche est affirmée lorsqu'ils prennent la parole pour se faire entendre et faire des propositions. La volonté politique qui existait à ce moment-là est également un élément important de la réussite de cette prise de parole qui a mobilisé les habitants dans une co-construction de projet qui en a facilité la co-appropriation (voir supra la Figure 2).

Pourtant, les habitants ont toujours peur que cette initiative soit revendiquée par la municipalité comme étant fondamentalement sienne :

« À l'initiative de la municipalité nantaise, les associations du quartier Madeleine Champ de Mars ont été associées à l'aménagement d'un square. Voilà ce qu'on lira peut-être, sûrement en des termes plus communicants, dans l'un des magazines Nantes Passion à venir. En l'occurrence, le square aura été l'objet de demandes écrites autant qu'orales de la part d'associations du quartier, dès 1998 par C.S.F. et par l'Association des Habitants. Depuis environ 8 ans, plusieurs collectifs [...] s'activent à défendre et mettre en avant le caractère humain et décalé, c'est-à-dire indépendant, de ce quartier, chacun à sa manière et, le plus souvent, avec peu de moyens. Il était donc impensable de ne pas nous associer à l'élaboration de cet espace public » (Laurent, 2001).

Le Square du Lait de Mai a été inauguré le 24 mai 2002 ; depuis, il est devenu un lieu de rencontre et de repos. Cette expérience est considérée comme étant une réussite exceptionnelle par les habitants du quartier : « La création du Square du Lait de Mai, rue Emile Péhant, est un exemple parfait de la mobilisation constructive des habitants d'un quartier (un « vrai » quartier) autour d'une idée pertinente pour le « mieux » public. Les moyens, comme le bon sens le recommande, se sont mis au service de la fin. Postuler qu'un moyen politique va automatiquement trouver un sens est une erreur. A moins qu'il s'agisse d'une hypocrisie » (Armelle, 2003).

3 Le cas de Hochelaga à Montréal : d'un engagement des acteurs publics aux réactions citoyennes

Le quartier Hochelaga est situé dans l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, situé à l'Est de Montréal. Il compte une population approximative de 27 000 personnes (Vachon et Hamel, 2017). Depuis les années 1980, dans le contexte de la crise du fordisme et de la reconversion des anciennes économies industrielles (Fontan et al., 2005 ; Klein et Shearmur, 2017), ce quartier, qui était un important lieu de concentration des actifs industriels de la ville, a dû faire face à des problèmes de chômage, de pauvreté et de dévitalisation. Au début des années 1990, les médias ont stigmatisé Hochelaga en l'associant à la dépendance des populations de l'aide sociale, à la faible scolarisation, à la prostitution, à la criminalité et la présence de gangs. Suite à cela, dans un contexte de préoccupation croissante au sujet de la concentration de la pauvreté, Hochelaga a été ciblé par deux initiatives provinciales et municipales : un programme anti pauvreté (proche de la terminologie française de « zones sensibles ») et un programme de revitalisation des quartiers centraux, en mettant l'accent sur le logement et l'infrastructure physique (Rose et al., 2013). De plus, depuis 2011, un plan de Revitalisation Urbaine Intégrée (RUI) est en cours au quartier Hochelaga.

De fait, à la suite de ces initiatives, le quartier Hochelaga vit depuis quelques années un processus de gentrification important qui génère des tensions largement rapportées par les médias. Sur le quartier Hochelaga, nous observons ainsi la présence de militants « anti-embourgeoisement », et depuis quelques années, les médias rapportent régulièrement des actes de vandalisme visant à lutter contre l'embourgeoisement du quartier. Les nouveaux commerces qui s'installent sur le quartier en sont les principales victimes. Les immeubles à condos (ou logements de prestige) en construction ont été également ciblés par les protestations. Ces actions montrent la méfiance d'une partie de la population envers la municipalité et on voit bien que cette méfiance les amène à mener des actes de vandalisme et à lutter activement (voire brutalement) contre les transformations urbaines :

« Toi et tes collaborateurs de la gentrification, vous venez ici, dans Hochelaga, pour nous pourrir avec vos tables d'hôte à 25 piasses, vos condos cheaps pis votre idéal hipe de businessman. Il semble que c'est assez clair que n'avez pas de place licite. Votre présence nous donne envie de vomir. On connaît trop bien la chanson. Sous vos airs de jeunes entrepreneurs joyeux et sans scrupules, votre seul but est de coloniser nos quartiers et de les adapter à vos intérêts. Vous avez du gros cash pis les flics pour vous SECURISER et c'est comme ça que vous prévoyez y arriver. Et ben vous êtes mieux de décalisser parce qu'on veut rien savoir de votre monde aseptisé. Vous êtes pas en sécurité dans notre quartier. Votre union de proprios ne peut rien contre nous. Face à votre agression nous attaquons. Vous direz à vos amis bourgeois

et à vos compagnies d'assurances que Hochelaga est un milieu hostile aux investisseurs et qu'il le restera. En solidarité avec tout-e-s celles et ceux qui luttent » ; message reçu par le propriétaire d'une commerce vandalisé (La Presse Canadienne, 2014).

Ces vandalismes, dénoncés par plusieurs voix (La Presse Canadienne, 2013), amènent toutefois la ville à réagir et créer un comité d'étude sur l'embourgeoisement du quartier Hochelaga-Maisonneuve (Provost, 2013). Récemment, l'arrondissement d'Hochelaga-Maisonneuve a tenu des Assises sur la Gentrification qui ont eu pour but d'étudier le phénomène dans ce quartier. Le comité organisateur a reçu le mandat d'expliquer sous différents angles le phénomène de la gentrification dans l'arrondissement. L'octroi d'un contrat à l'INRS (Institut National de la Recherche Scientifique) a été une première étape dans la réalisation des travaux du comité organisateur. Les études qui étaient à réaliser et la tenue de ces Assises avaient pour but d'identifier des pistes de solutions en vue de rédiger un plan d'action¹.

Mais ce geste de la ville n'a pas été apprécié par tous les habitants. Parallèlement à ce comité d'étude, le comité hochelaguien de lutte anti-gentrification a été formé par un groupe de militants du quartier. Pour ce groupe, les Assises sur la Gentrification constituent une « opération de charme ayant pour objectif de faire taire, par un consensus des notables, l'insatisfaction qui gronde dans le quartier.² » Le comité hochelaguien de lutte anti-gentrification (Chlag) a pour but de montrer la nécessité de se positionner face à la gentrification et d'en faire une question politique ayant des effets sur le quartier.

Dans le même contexte, le comité BAILS (Base pour l'Action et l'Information sur le Logement) se retire du comité organisateur des Assises. Selon un membre de BAILS, la recherche ne porte pas sur des solutions adéquates : « Même si les assises sortent avec de bonnes solutions et des engagements intéressants, je pense qu'il va quand même falloir aller manifester ou mettre de la pression politique pour les réaliser. Et si ça se termine sans conclusion, bien, nous on va continuer, ça, c'est clair » (Holyk du comité BAILS, cité dans Ritchot, 2017).

La réunion des Assises sur la Gentrification a eu lieu en mai 2017 ; des habitants et divers acteurs y ont participé. Diverses pistes de solutions y ont été abordées, par exemple la diversification des revenus des municipalités, la mise en place d'un zonage communautaire, la construction de cent cinquante logements communautaires par année, etc. (Muzzo, 2017). Pendant les Assises, un autre groupe des citoyens a manifesté contre la gentrification et contre les assises :

¹ <http://www.newswire.ca/fr/news-releases/le-comite-organisateur-des-assises-sur-la-gentrification-dans-le-quartier-hochelaga-maisonneuve-poursuit-activement-ses-travaux-600869351.html>, consulté le 24 avril 2017.

² <http://chlag.info/des-assises-sur-la-gentrification-pour-qui-ca/> consulté le 26 juin 2017.

« Depuis plus de 15 ans, la gentrification avance à grand pas dans Hochelaga. Nous en sommes à un point où l'on ne peut plus nier ce phénomène qui s'amplifie. Les nouvelles constructions de condos, le rachat des blocs locatifs, les restaurants inabordables, l'aménagement urbain et le nettoyage social sont toutes des facettes de cette dérive. Face à ce changement du quartier, les inégalités se creusent, des personnes se font expulser de leur logement et les loyers augmentent. Les politiciens, politiciennes et autres « notables » du quartier en sont aussi rendu-es à se prononcer sur la question. Une étude bidon sur la gentrification a été commandée à l'INRS durant la dernière année et un rendez-vous appelé « Assises sur la gentrification » se tiendra le 7 mai, de 10h à 16h, au Chic Resto Pop. Nous savons déjà que cette rencontre réunissant des intervenant-es économiques, des élu-es et une poignée de groupes communautaires n'apportera que des solutions mineures, préservant ainsi leurs intérêts politiques et économiques. Face à cette mise en scène, une GRANDE MASCARADE festive et turbulente est appelée le jour même des assises. Dans une atmosphère de charivari, signifions notre désaccord avec la manière dont le quartier est géré et démontrons notre volonté de nous réapproprier les rues !³ ».

Nous voyons bien ici l'ampleur d'un conflit qui existe dans le quartier face à la question de gentrification. D'un côté, il y a des luttes à travers la prise de parole et des actions parfois violentes. De l'autre côté, il y a la ville qui essaye ou fait semblant d'essayer d'amener des solutions. Un comité de suivi des Assises va être mis en place par la ville pour mettre en application les solutions discutées dans la réunion du mois de mai. Dans ce cas, plusieurs questions peuvent être posées : les conflits peuvent-ils être la base d'une co-construction de la transformation ? Peut-on orienter la lutte vers un dialogue constructif ? La ville est-elle responsable de cette désappropriation subie par un groupe de citoyens ? Par ailleurs, un enseignement peut d'ores et déjà être tiré de cet exemple : à moins de considérer les populations comme étant naturellement « loyales » (dans le sens de passives, voire dociles), le défaut de concertation, dialogue, négociation en amont d'un projet générateur de gentrification ne peut qu'engendrer des contestations parfois violentes...

Conclusion

Dans ce texte, nous avons essayé d'observer le phénomène de gentrification à travers la réaction de la population locale. Nous nous sommes basés sur la théorie de Hirschman (1970) sur la réaction des individus ou groupes à des situations insatisfaisantes. Nous suggérons, à travers un modèle analytique

³ <http://chlag.info/festivalmascarade/> consulté le 26 juin 2017

(Figure 2), qu'une prise de parole par les habitants, combinée à une volonté politique effective, peut mobiliser les citoyens et lancer un processus de négociation et de co-construction de la transformation d'un quartier.

Nous avons appliqué notre modèle à deux cas qui se trouvent à des moments différents du processus de mobilisation citoyenne : l'un, celui du quartier Madeleine Champ-de-Mars à Nantes, où les citoyens se sont mobilisés et ont réussi à se faire entendre ; l'autre, celui du quartier Hochelaga à Montréal où le dialogue entre les citoyens et les acteurs politiques n'a pas encore produit les compromis nécessaires à l'orientation collective du processus et où des confrontations sont en cours. L'étude des différentes situations d'insatisfaction des citoyens peut ainsi enrichir l'analyse du processus d'acceptabilité sociale ou au contraire de rejet de la gentrification.

Diverses questions restent en suspens pour avancer dans notre connaissance sur les formes et dynamiques de négociation, à toutes les étapes, des parties prenantes des projets de transformation urbaine, en particulier : quel rôle joue le conflit dans la mise en place de négociations équilibrées ? Quelles sont les conditions pour que la prise de parole donne des résultats socialement acceptables et efficaces ?

Le cas de Madeleine Champ-de-Mars à Nantes et celui de Hochelaga à Montréal illustrent une histoire longue des transformations urbaines dans de nombreuses villes au cours des trois ou quatre dernières décennies. Pour mieux comprendre les succès, les conflits ou les échecs propres à chaque cas, il faut notamment étudier en profondeur leurs contextes institutionnel et organisationnel. Selon Temkin et Rohe (1996), le contexte organisationnel peut influencer les acteurs institutionnels, et par conséquent, il peut orienter les résultats des confrontations et compromis entre les acteurs. Le tissu social de quartier est crucial pour résister ou orienter les changements. Autrement dit, la stabilité du quartier exige un groupe des résidents qui soient assez engagés dans leur quartier et qui puissent faire part de leurs aspirations aux acteurs responsables (Temkin et Rohe, 1996). Dans le contexte institutionnel, le gouvernement local représente l'instance démocratique la plus accessible pour la population, et elle peut être appropriée pour inscrire la transformation urbaine dans une logique de concertation (Rayner, 1997 ; Shaw, 2005 ; McLoughin, 1992). Le gouvernement local peut influencer sur les échelles inférieure et supérieure dans la hiérarchie urbaine : « Les gouvernements locaux ont le pouvoir sur l'utilisation du sol et la planification sociale. Ils peuvent demander aux développeurs de se conformer aux pratiques déterminées localement. Ils peuvent faire pression sur les gouvernements régionaux et centraux pour obtenir des fonds et des lois visant à protéger les locataires à faible revenu et le parc de logements » (Shaw, 2005 : 184). Mais sur tout, ils peuvent être le cadre où se négocient des compromis entre les acteurs (Klein et al. 2015).

Références bibliographiques

Abramson, D., Manzo, L. et J. Hou (2006) From ethnic enclave to multi-ethnic translocal community: contested identities and urban design in Seattle's Chinatown-International district. *Journal of Architectural and Planning Research*. 23(4) pp. 342-360.

ARDEPA (2010). Madeleine - Champ de Mars Du faubourg populaire au quartier de centre-ville.

Armelle (2001) Nantes Aménagement. *Chronique Marsienne*. 8, PP. 3.

Armelle, (2003) Le centre, notre "quartier"? *Magdeleine*. 5, pp. 2.

Atkinson, R. (2002) Does gentrification help or harm urban neighbourhoods? An assessment of the evidence-base in the context of the new urban agenda. *ESRC Centre for Neighbourhood Research*. CNR paper 5.

Baba, S. (2016) Vers un cadre conceptuel socio-constructionniste pour appréhender l'acceptabilité sociale, *Éthique publique* [En ligne], vol. 18, n° 1 | 2016, mis en ligne le 09 mai 2016, consulté le 23 juin 2016. URL : <http://ethiquepublique.revues.org/2401> ; DOI : 10.4000/ethiquepublique.2401

Betancur, J. (2002) The politics of gentrification: The case of west Town in Chicago. *Urban Affairs Review*. 37, pp. 780-814.

Blokland, T. V. (2003) *Urban Bonds: Social Relationships in an Inner City Neighborhood*. Cambridge: Polity. Bouchard, 2006

Brown, B. B., et Perkins, D. D. (1992). Disruptions in place attachment. In I. Altman, & S. Low (Eds.), *Place attachment* (pp. 279–304). New York: Plenum. Butler, T. (2007) For gentrification? *Environment and Planning A*, 39(1), pp. 162–181.

Butler, T. (2007) For gentrification ? *Environment and planning A*. 39, pp. 162-181.

Byrne, J.-P. (2003) Two cheers for gentrification. *Howard Law Journal*. 46(3), pp. 405-432.

Carbonneau, c. (2014). Le projet urbain à l'ère de l'acceptabilité sociale : les tenants et aboutissants de la gestion des parties prenantes au fil du cycle de vie des projets, Université du Québec à Montréal, Montréal.

Caulfield, J. (1994) *City Form and Everyday Life: Toronto's Gentrification and Critical Social Practice*. Toronto: University of Toronto Press.

Chernoff, M. (1980) Social Displacement in a Renovating Neighborhood's Commercial District: Atlanta, chapter dans; S. Laska and Spain, D. (dir.) *Back to the City: Issues in Neighbourhood Renovation*, Oxford: Pergamon Press.

Clark, E. (2005) « The order and simplicity of gentrification: A political challenge », dans R. Atkinson et G. Bridge (dir.) *Gentrification in a Global Context: The New Urban Colonialism*. London: Routledge.

Davidson, M. (2008) Spoiled Mixture: Where Does State-led 'Positive' Gentrification End? *Urban Studies*. 45(12), pp. 2385-2405.

Davidson, M. (2009) Displacement, space and dwelling: Placing gentrification debate. *Ethics, Place and Environment*. 12(2), pp. 219-234.

Drewe, P., Klein, J.-L. et E. Hulsbergen (2008) (Dir.) *The Challenge of Social Innovation in Urban Revitalization*. Amsterdam, Techne Press.

Fache, J. (2012), « La métropole nantaise est-elle résiliente », dans Hamdouch, A., Depret, M.-H. et Tanguy, C. (dir.), *Mondialisation et résilience des territoire*, Québec : Presse de l'Université du Québec.

Fontan, J.-M., Klein, J.-L., Tremblay, D.-G. (2005). *Innovation socioterritoriale et reconversion économique. Le cas de Montréal*. Paris, L'Harmattan, collection Géographies en liberté, 169 p.

Fraser, J.C. (2004). Beyond gentrification: Mobilizing communities and claiming space. *Urban Geography*, 25(5), pp.437–457.

Freeman, L. (2005) Displacement or succession? Residential mobility in gentrifying neighborhoods, *Urban Affairs Review*, 40(4), pp. 463–491.

Freeman, L. et Braconi, F. (2004) Gentrification and displacement: New York City in the 1990s, *Journal of the American Planning Association*, 70(1), pp. 39–52.

Gendron, C., Yates, S. et B. Motulsky (2016) L'acceptabilité sociale, les décideurs publics et l'environnement : légitimité et défis du pouvoir exécutif. *Vertigo-la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 16 Numéro 1 | mai 2016, mis en ligne le 09 mai 2016, consulté le 21 novembre 2016. URL : <http://vertigo.revues.org/17123> ; DOI : 10.4000/vertigo.17123

Germain, A. et D. Rose (2010) La mixité sociale programmée en milieu résidentiel à l'épreuve des discours critiques internationaux : le cas de Hochelaga à Montréal. *Lien social et Politiques* 63(2) :13-24.

Gross, C. (2007) Community perspectives of wind energy in Australia: The application of a justice and community fairness framework to increase social acceptance. *Energy Policy*. 35, pp. 2727-2736.

Hamdouch, A. (2015), « Transformation urbaine durable, planification à long terme et gouvernance participative : Problématisation et éclairages à partir du cas de Stockholm », dans Forest, J. et Hamdouch, A. (dir.) *Quand l'innovation fait la ville durable*, Lausanne : Presse polytechniques et universitaires Romandes.

Hamdouch, A., Depret, M.-H. et Tanguy, C. (2012) *Mondialisation et résilience des territoires, Trajectoires, dynamiques d'acteurs et expériences*, Québec : Presse de l'Université du Québec.

Hamnett, C. (2003) Gentrification and the middle-class remaking of Inner London, 1961–2001, *Urban Studies*, 40(12), pp. 2401–2426.

Hartman, C. Keating, D. and LeGates, R. (avec Turner, S.) (1982). *Displacement: How to fight It*. Berkeley, CA: National Housing Law Project.

Hirschman, A.-O. (1970) *Exit, Voice, and Loyalty: responses to decline in firms, organisations, and states*. Harvard: Harvard University Press.

Hyra D.-S. (2008) *The New Urban Renewal: The Economic Transformation of Harlem and Bronzeville*. Chicago, IL: The University of Chicago Press.

Hyra, D.-S. (2015) The back-to-the-city movement: Neighbourhood redevelopment and processes of political and cultural displacement. *Urban Studies*. 52(10), pp. 1753-1773.

Jean, B. (2016). Le développement territorial durable : vers un développement territorial solidaire pour réussir le développement des territoires ruraux, dans J-P. Carrière, A. Hamdouch et C. Iatu (dir.), *Développement durable des territoires* (p. 46-58). Paris : Economica.

Klein, J.-L. (2008), « Territoire et développement. Du local à la solidarité interterritoriale », dans Massicotte G. (dir.), *Science du territoire : perspectives québécoises*, Québec : Presse de l'Université du Québec.

Klein, J.-L. (2011), « Economie sociale et territoire en contexte de mondialisation. Le développement par l'initiative locale », dans Bellemare, G. et Klein, J.-L. (dir.) *Innovation sociale et territoire*, Québec : Presse de l'Université du Québec.

Klein, J.-L., Laville, J.-L. et Moulaert, F. (2014), *l'innovation sociale*. Paris : érès.

Klein, J.-L. et R. Shearmur (2017) Dirs. *Montréal : la cité des cités*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

Klein, J.-L., Tremblay, D.-G. et Rochman, J. (2015) « La durabilité urbaine revue à l'aide de la revitalisation d'un quartier à Montréal : Le cas de Mile End », dans Forest, J. et Hamdouch, A. (dir.) *Quand l'innovation fait la ville durable*, Lausanne : Presse polytechniques et universitaires Romandes.

Klein, J.-L. et Champagne, C. (dir.) (2011), *Initiatives locales et lutte contre la pauvreté et l'exclusion*, Québec : Presse de l'Université du Québec.

Klein, J.-L. et D. Harrisson (2007) (Dir.) *L'innovation sociale*. Québec, Qc, Presses de l'Université du Québec.

Klein, J.-L. et P. Morrissette (2014) Le développement économique communautaire et la cohésion sociale à Montréal, Dans Fontan, J.-M., Klein, J.-L. et D. Bussièrès (Dir.) *Le défi de l'innovation sociale partagée*. Québec, Presses de l'Université du Québec, pp: 159-188

La Presse Canadienne (2013, 2 décembre). Hochelaga-Maisonneuve – Des voix s'unissent pour dénoncer le vandalisme lié à l'embourgeoisement. *Le Devoir*. Récupéré le 25 juin 2017 de <http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/394094/hochelaga-maisonneuve-plusieurs-voix-s-unissent-pour-denoncer-le-vandalisme>

La Presse Canadienne (2014, 31 janvier). Plusieurs voix dénoncent le vandalisme dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. *Huffpost Québec*. Récupéré le 20 juin 2017 de http://quebec.huffingtonpost.ca/2013/12/01/plusieurs-denoncent-vandalisme-hochelaga-maisonneuve_n_4369217.html

Laurent (2001) L'urbanisme : Peut-il être le terrain d'une démocratie directe ? *Chroniques Marsiennes*. 5, pp. 1-2.

Lees, L., Slater, T. et Wyly, E. (2008) *Gentrification*. New York : Routledge.

Levy, K., Comey, J. et S. Padilla (2007). In the face of gentrification: Case studies of local efforts to mitigate displacement. *Journal of Affordable Housing*, 16(3), pp. 238–315.

Louers, M.-P. (2015) *Le square de lait de mai à Nantes, une concertation réussie*. Nantes : IPF.

Marcuse, P. (1985) Gentrification, abandonment and displacement: connections, causes and policy responses in New York City, *Journal of Urban and Contemporary Law* 28, 195-240.

Marie Paule (2006) Square de Lait de Mai. *Magdeleine*. 21, pp.3.

Martin, L. (2007) Fighting for control, political displacement in Atlanta's Gentrifying Neighborhoods, *Urban Studies*, 42(5), 603-628.

McLoughlin, J.-B. (1992) *Shaping Melbourne's Future? Town Planning, the state and Civil society*. Cambridge: Cambridge University Press.

Moulaert, F. et J. Nussbaumer (2014) Pour repenser l'innovation : vers un système régional d'innovation sociale. Dans Klein, J.-L, J. L Laville et F. Moulaert (Dir) *L'innovation sociale*, Toulouse, ÉRÈS.

Muzzo, E. (2017, 9 mai). Cinq pistes de solution pour apaiser la gentrification dans le quartier. *QuartierHochelaga*. Récupéré le 25 juin 2017 de <http://www.quartierhochelaga.com/cinq-pistes-de-solution-apaiser-gentrification-quartier/>

Petiteau, J.-Y. (2012) *Nantes, récit d'une traversée Madeleine-Champ de Mars*. Paris : Editions Carré.

Provost, A.-M. (2013, 1 décembre). Un comité de travail en réponse au vandalisme dans Hochelaga-Maisonneuve. *QuartierHochelaga*. Récupéré le 25 juin 2017 de <http://www.quartierhochelaga.com/un-comite-de-travail-en-reponse-au-vandalisme-dans-hochelaga-maisonneuve/>

Rayner, M. (1997) *Rooting democracy : growing the society we want*. Melbourne: Allen and Unwin.

Richez-Battesti, N. et Vallade, D. (2012), dans Hamdouch, A., Depret, M.-H. et Tanguy, C. (dir.) *Mondialisation et résilience des territoires, Trajectoires, dynamiques d'acteurs et expériences*, Québec : Presse de l'Université du Québec.

Ritchot, R. (2017, 27 avril). Les assises sur la gentrification se précisent. *QuartierHochelaga*. Récupéré le 26 juin 2017 de <http://www.quartierhochelaga.com/assises-gentrification/>

Rose, D., A. Germain, M.-H. Bacqué, G. Bridge, Y. Fijalkow and T. Slater (2013) 'Social Mix' and Neighbourhood Revitalization in a Transatlantic Perspective: Comparing Local Policy Discourses and Expectations in Paris (France), Bristol (UK) and Montréal (Canada). *International Journal of Urban and Regional Research* 37.2, 430-50.

Shaw, K. (2005). Local limits to gentrification: implications for a new urban policy. dans R. Atkinson and G. Bridge (Eds.) *Gentrification in a global context: the new urban colonialism*. London: Routledge.

Skitka, L., Winquist, J. et S. Hutchinson (2003) Are outcome fairness and outcome favourability distinguishable psychological constructs? A meta-analytic review. *Social Justice Research* 16 (4), pp. 309–341.

Temkin, K. et W. Rohe (1996) Neighborhood Change and Urban Policy. *Journal of Planning Education and Research* 15 (3), pp. 159-70.

Thomson, I. & Boutilier, R. G. (2011). Social license to operate. In P.Darling (Ed.), *SME Mining Engineering Handbook* (pp. 1779-1796). Littleton, CO: Society for Mining, Metallurgy and Exploration.

Vachon, N. et P.-J. Hamel (2017) *Portrait d’Hochelaga-Maisonneuve*. Montréal : Centre – Urbanisation Culture Société.

Vigdor, J.L. (2002) “Does Gentrification Harm the Poor?” *Brookings-Wharton Papers on Urban Affairs*, pp.133-173.

Wolsink, M. (2010) Contested environmental policy infrastructure: Socio-political acceptance of renewable energy, water and waste facilities. *Environmental Impact Assessment Review*. 30(5), pp: 302-311.

Wyly E.K. et Hammel D.J. (2005) « Mapping neo-liberal American urbanism » dans R. Atkinson and G. Bridge (Eds.) *Gentrification in a global context: the new urban colonialism*. London: Routledge.

Zukin, S. (2010) *Naked city: the death and life of authentic urban places*. Oxford University Press, New York, NY.